



Nouvelles du conseil du 20 février 2023

Maison de l'Enfance : à pied d'œuvre

La commission de construction de la Maison de l'Enfance a entamé son travail lundi, en tenant ce soir-là sa première séance. Placé sous la présidence de Claude Auderset, conseiller municipal, ce nouvel organe temporaire réunit Claude-Alain Wüthrich (maire, vice-président), Cindy Bögli (secrétaire municipale et secrétaire de commission), Christophe Schwab (chef concierge), Chantal Tschannen (conseillère municipale en charge des écoles), Iolanda Campa (directrice de l'école primaire), Manuel Quiroga (directeur de l'Ecole à journée continue) et Jessica Jeanneret (directrice de la crèche municipale). Cette première séance a permis aux architectes de présenter le projet à une majorité de nouveaux commissionnaires, puis de revoir ensemble les plans détaillés. Le calendrier des prochaines rencontres a par ailleurs été établi. Concrètement, les procédures d'adjudication sont en cours ; leur terme définira le calendrier des travaux et donc la date du premier coup de pioche. L'objectif final demeure une entrée en jouissance avant la fin de l'année 2024, si tout se passe bien évidemment.

Informatique : sécurité augmentée à la Municipalité

Le Conseil municipal a libéré lundi soir un crédit de 25 600 francs, inscrit au budget 2023 de la commune, afin d'installer un nouveau système informatique sensiblement mieux sécurisé. Une fois les travaux d'installation effectués, lesquels ont été confiés à une entreprise régionale spécialisée, l'ensemble de l'administration, la voirie, la crèche municipale Au P'tit Soleil, l'Ecole à journée continue, le service des concierges et les conseillers municipaux seront inclus au même réseau, grâce à un serveur virtuel. Dans le cadre du même projet et du même budget, les ordinateurs de l'administration seront remplacés. Les appareils actuels, dont le plus récent date d'il y a sept ans, commencent en effet à poser de réels problèmes ; ils révèlent des signes graves d'usure et de faiblesse, qui justifient pleinement leur urgent remplacement.

Pompiers : le tout-terrain est commandé

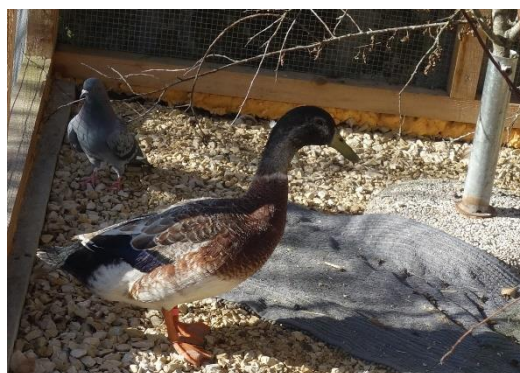
L'Exécutif local a choisi lundi soir les mandataires auxquels ont été commandés le nouveau véhicule tout-terrain destiné aux corps des sapeurs-pompiers La Suze, ainsi que son aménagement technique adapté à l'usage des SP. Rappelons que l'assemblée municipale de décembre dernier a voté un crédit de 115 000 francs, demandé pour le remplacement d'un véhicule qui montre de sérieux signes d'usure. Le même Législatif avait chargé les élus d'adresser leurs demandes d'offres aux garages des deux villages couverts par le corps la Suze, ainsi qu'au concessionnaire le plus proche. Des six offres demandées, l'Exécutif a reçu finalement quatre réponses pour le véhicule. S'y sont ajoutées deux offres d'aménagements intérieurs, émanant évidemment de spécialistes hors région. Le choix des élus s'est porté sur un véhicule Toyota Hilux qui sera livré par le garage de La Courtine, à Corgémont. L'aménagement de cet engin sera confié à Feumotech SA. Le projet global est devisé à 103 624 francs exactement, pour un véhicule qui permettra notamment de partir en avant-poste et dans n'importe quelles conditions météorologiques, en cas de feux de forêt ou de sinistre sur les montagnes avoisinantes.

Les berges temporairement inaccessibles

Le Plan d'aménagement des eaux de la Suze (PAE), présenté en détail à l'assemblée municipale de décembre 2022, a été finalement modifié au niveau de son calendrier. En effet, décision a été prise de commencer cette année par le tronçon de rivière qui coule entre le pont de la rue des Prés et l'entreprise Sonceboz SA (alors qu'il était initialement prévu de lancer le chantier entre l'usine Vorpe et le pont de la rue des Prés). Le Syndicat de berges de la Suze gère ce vaste chantier, qui verra sa première phase débiter très prochainement et s'achever avant la mauvaise saison. Les gabarits des pistes de chantier ont d'ailleurs été posés sur le tronçon prévu. L'installation de chantier occupera une partie de la place de stationnement sise rue des Prés. Important : il va de soi que les berges de la Suze demeureront inaccessibles dès le lancement de travaux. La Municipalité remercie par avance la population de respecter scrupuleusement les mesures de restrictions annoncées par les entreprises engagées. Il en va de la sécurité de tous.

Toute pièce de volaille doit être annoncée !

La Municipalité rappelle à la population que tout détenteur de volaille de basse-cour, qu'il s'agisse de poules, de canards, de dindes ou autres pensionnaires à plumes, doit impérativement annoncer ses animaux au préposé local aux cultures. Vous avez adopté deux poules ? Vous hébergez un vieux coq ? Vous accueillez deux canes sur votre mare ? Un couple d'oies garde votre maison ? Si ce n'est déjà fait, vous devez annoncer ces animaux auprès de Claude-Alain Wüthrich, le préposé local, par courriel à wuthrichca@gmail.com ou par téléphone au 079 649 66 86. Cette inscription n'engendre aucun frais, mais elle est obligatoire et permet de tenir des listes à jour de propriétaires qui peuvent conséquemment être avertis immédiatement des potentielles mesures sanitaires.



Chaque canard ou autre pièce de volaille doit impérativement être annoncée

Attention : confinement !

Actuellement et jusqu'à nouvel avis, les oiseaux de basse-cour, quels qu'ils soient, doivent être confinés afin de lutter contre l'épidémie de grippe aviaire. En clair, tout contact entre ces oiseaux d'élevage et la faune sauvage doit absolument être évité. Pour ce faire, les poules, canards et autres doivent vivre dans des enclos fermés et couverts, dont le grillage fin ne peut pas être franchi, même par de petits passereaux.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Un appel lancé pour la Turquie

Okan Sahin, le gérant du restaurant Le Pierre-Pertuis, ne reste pas insensible face au drame que vivent ses anciens concitoyens. Originaire de Turquie, il a été très touché par le séisme et ses terribles conséquences. Aussi a-t-il organisé tout récemment, avec la commune de Tavannes, un premier voyage en camion vers les zones sinistrées, pour apporter à la population des marchandises de première nécessité. Aujourd'hui, Okan Sahin prépare le départ d'un deuxième convoi, à partir de Sonceboz cette fois. Il lance dès lors un appel à la population locale, afin de réunir un maximum de vêtements chauds, de couvertures, de matériel d'hygiène et autres produits de première nécessité, ainsi que de denrées non périssables. Tous les produits récoltés seront stockés dans les garages du restaurant, puis dans l'abri de Protection civile. La Municipalité entend en effet apporter sa contribution logistique et financière à ce convoi humanitaire.

Des dons bienvenus

Une collecte est lancée parallèlement, qui permettra de réunir des fonds pour acquérir les denrées ou produits qui manqueront le plus d'une part, pour financer le voyage du camion d'autre part. Par avance, l'organisateur de cette action remercie chaleureusement la population de Sonceboz-Sombeval qui répondra à son appel.

- *Les vêtements et autres marchandises offertes peuvent être déposés au restaurant du Pierre-Pertuis, durant les tranches horaires suivantes : mardi-mercredi-jeudi de 8 h 30 à 23 h 30, vendredi-samedi de 8 h30 à minuit et demi, dimanche de 9 h à 22 h*
- *Les dons peuvent être versés sur le compte tenu par la Municipalité (Iban : CH76 0900 0000 2500 3664 8, mention Don Turquie) ou en scannant simplement le code QR ci-contre*

